COMPTE-RENDU
ASSEMBLEE GENERALE – LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU 12/06/2026
FOYER RURAL D'ODOS

Présents :

LASSERRE Erick pour l'Amicale Laïque des Cèdres, RIVAL Odile, TRUSSES René pour le Foyer Laïque d'Andrest, LAFITTE Hélène pour la Malle d'Aurore, ARTOU Jean-Louis pour le Comité AVH65, MOTTA Fabienne pour le CDUSEP65, DARRE Michèle, GONZALEZ Michel, RECART Olivier pour l'association USEP les Limaçons de Séméac, administrateurs.

TOULOUSE Serge et Jeanine, AUDELAN Lionel et Dany et PERESSOTTI Jean-Pierre pour la JSO Odos, GIRALDE Danièle pour l'association la Passerelle, LAFFON Roland pour la Malle d'Aurore, DAUFFY Marie-Claude et PORTAIL Nadine pour le Comité AVH65, GONZALEZ Marie-Christine pour la compagnie du Lou Peyroutou, DENNINGER Manon et GOSSELIN Arnaud pour la MNE65, BEDREDE Sylvie pour l'Amicale Laïque des écoles publiques de Bagnères de Bigorre, MONDUC Eric et MOLIMARD Frédérique pour l'association Song Long Bordes, HENRIQUES Marie-Dominique et BUFFARD Elise pour l'ACLCT.

SAINT-GUIRONS Catherine, Commissaire aux Comptes, IGUAZ Colette, adjointe au Maire d'Odos, DELPRAT Muriel représentant le SDJES 65.

BARTHELEMY Damien, Directeur des services de la Ligue de l'Enseignement 65, MOURLANETTE Emilie, LABORDE Marie-Pierre, GARCIA Ludivine, LAFENETRE Lucile, RANDRIANASOLO Léa, salariées de la Ligue de l'Enseignement 65, RANDRIANASOLO Narimamy et Jocelyne, spectateurs divers.

Excusés :

CHAPEU-LACAZE Sybille, MONFORTE Bernard, BONNEMAYRE Jean-Marie, PAMBRUN Michèle, HERRY Josiane, administrateurs,
SENTUCQ Quentin et ROUGEOT Rosa, salariés.

Début de l'Assemblée Générale : 18h15

1. **Ouverture de l'Assemblée Générale**

En l'absence de Mme Martine FAGES, Présidente de la Ligue de l'Enseignement, M. René TRUSSES, vice-Président, conduira cette Assemblée Générale.

Mot d'ouverture du vice-Président qui cède ensuite la parole à Mme Colette IGUAZ, Adjointe au Maire d'Odos et à l'association UFOLEP de la JSO Odos représentée par M. PERESSOTTI, Président de l'association.
Un diaporama des activités, des sorties, des brochures presse a été diffusé pendant la prise de parole des divers intervenants.
La section marche et course de la JSO a été créée en 2005. Au début, ses activités se cantonnaient à la course et à la marche en compétition, puis, se sont rajoutées la randonnée et le renforcement musculaire. La section a compté jusqu'à 90 licenciés.
Depuis quelques années la section avec un effectif vieillissant, ne compte pratiquement plus de compétiteurs, seule l'activité de randonnée est active.
La saison 24-25 a été difficile, l'activité course ne rassemble plus que 5 adhérents et l'activité renforcement musculaire a disparu du fait du départ de l'animateur. Le nombre de licenciés est passé de 82 lors de la saison 23-24 à 61 en 24-25, pour s'établir cette année à 68 licenciés.

2. Rapport moral de la Présidente, lu par le vice-Président.

« Chers amis présents ce soir, je ne pourrai pas commencer mon rapport moral sans revenir sur la triste actualité qui au travers du martyre enduré par Lyhanna a bouleversé, tous autant que nous sommes, le quotidien de nos vies.

Devrais-je rappeler que notre engagement à la ligue de l'enseignement témoigne de notre volonté de donner à un enfant, à un adolescent, tous les soins nécessaires au développement et à l'épanouissement de ses facultés physiques, intellectuelles et morales, en un mot contribuer activement à son éducation.

Force est de constater, qu'au-delà de notre mission éducative nous devons rajouter sans tarder une mission protectrice de l'intégrité physique et morale de notre jeunesse.

C'est ainsi que la convention pluriannuelle d'objectifs pour les quatre années à venir signée entre le centre confédéral de la ligue de l'enseignement et la direction générale de l'enseignement scolaire introduit un chapitre intitulé « Sensibilisation et formation aux violences sexistes et sexuelles ».
Dans cette annexe, la ligue de l'enseignement s'engage à mettre en œuvre sur la période 2026-2029, une démarche progressive de sensibilisation et de formation aux violences sexistes et sexuelles à destination de l'ensemble des bénévoles et salariés qui interviennent au contact des élèves.
C'est donc un nouveau chantier qui s'ouvre à nous toutes et tous et qui, à terme, devrait nous permettre de progresser dans la prise en compte de cet enjeu éducatif et humaniste.

Pour rappel, la structuration globale de notre convention demeure la même et continue de se décliner en trois axes de travail :

- Une école engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux
- Une école engagée pour l'égalité et la mixité
- Une école engagée pour le bien-être des élèves

Toujours en lien avec les initiatives et les recommandations du confédéral, à l'approche des échéances électorales de 2027, la ligue de l'enseignement lance un parcours de formation militante en visio intitulé : « Lutte contre les idées d'extrême-droite » en juin 2026.
L'objectif ? Donner des clés pour :

- S'inspirer de témoignages concrets
- Comprendre les mécanismes à l'œuvre et déconstruire les discours de l'extrême droite
- Renforcer les capacités d'action dans les territoires

Autre point saillant qui ne manquera pas de nous occuper tout au long de cette assemblée générale, les moyens financiers qui nous sont octroyés au travers de subventions ou de réponses à des appels à projets sont régulièrement en baisse.
D'ores et déjà, le confédéral nous a informé d'une baisse significative de 9,2 % de la part allouée par le ministère de l'éducation nationale.
Tous les secteurs d'activité de la ligue de l'enseignement 65 seront impactés.
Bien sûr nous ne découvrons pas ce paramètre, nous sommes vigilants et le prenons pour une alerte sérieuse depuis plusieurs années.
Toutefois, vous verrez au travers du rapport financier que nos efforts ne sont pas suffisants et que des décisions drastiques afin qu'elles ne deviennent douloureuses devront être prises par le prochain conseil d'administration dès son installation qui ne saurait tarder.
Je sais pouvoir compter sur la vigilance de madame la commissaire aux comptes pour nous alerter en conscience et nous guider. Je l'en remercie.

Je remercie aussi les membres du conseil d'administration parfois corvéables à merci pour leur implication désintéressée mais indispensable.

J'adresse des remerciements nourris et chaleureux à l'équipe des salariés qui nous apportent l'énergie qui parfois nous fait défaut et un regard neuf sur le monde qui nous fait nous remettre en question. En un mot, pour une cure de jouvence engagez-vous à ligue de l'enseignement 65 !

Chers amis, je vous remercie pour votre écoute et vous souhaite une bonne assemblée générale. »

3. Rapport d'activité par le Directeur des Services et par les responsables de secteurs

« Avant toute chose, vous me permettrez de remercier comme il se doit, la Mairie d'Odos qui nous accueille ce soir au Foyer Rural et saluer la présence de Mme Colette IGUAZ, adjointe au Maire, qui nous permet de tenir, en ces lieux, notre Assemblée Générale.
Un merci appuyé également à Serge TOULOUSE et Lionel AUDELAN, de la JSO Odos, pour l'organisation technique de cette Assemblée Générale.
Mes salutations chaleureuses à Muriel DELPRAT de la SDJES 65 pour sa présence et son soutien précieux à notre structure.

Je suis chargé une nouvelle fois de vous présenter le rapport d'activité de notre fédération, sur ses aspects administratifs et selon les missions qui m'ont été confiées par le Conseil d'Administration, je laisserai le soin aux salariés de la Ligue de s'exprimer sur leurs prérogatives parce qu'il s'agit du travail de toute une équipe qu'il convient de mettre en avant.

J'en viens donc à évoquer les éléments saillants de bilan pour 2025 sur les éléments généraux de la structure et sur les finances, dans un premier temps, le Trésorier et la Commissaire aux Comptes complèteront le panorama général un petit peu plus tard.

En matière de personnel, l'année 2025 s'est structurée autour de 9 salariés.
Des mouvements de personnel ont eu lieu : nous noterons le départ du coordinateur départemental du réseau des promeneurs du net en octobre 2025.
Le recrutement d'une salariée, Léa RANDRIANASOLO, venue renforcer le pôle culture pour compenser le congé parental d'éducation à temps partiel de Rosa ROUGEOT.
J'en profite également pour saluer la présence des parents de Léa et les remercier encore pour leur participation et leur engagement lors du dernier Mai du Livre.

Sur le plan financier, on y reviendra plus en détails avec le Trésorier et la Commissaire aux Comptes.
Sur les dépenses 2025, sans surprise, les dépenses de personnel et les achats de prestations de services constituent les deux principaux postes de nos dépenses pour près de 80%.
Sur les recettes 2025, sans surprise également, les subventions et les prestations de services représentent 90% de nos ressources (les subventions pour près de 48% et les prestations pour 42%).
Sur le secteur assurantiel : cette année, aucune référence n'est mentionnée sur le rapport d'activité et pour cause, nous ne disposons plus de secteur assurantiel suite à des décisions nationales pour le moins incongrues, ma remarque n'est pas anodine, cet élément marque fondamentalement le résultat financier de la structure, nous y reviendrons.

Sur le secteur VSLE :
Pour les classes de découvertes, les données 2025 montrent un tassement très net des résultats.
Les effectifs par rapport à l'année n-1 sont néanmoins stables malgré un déséquilibre entre le nombre d'écoles reçues dans le 65 et celles qui font le choix de s'exporter hors département, les effectifs sont plus faibles que par le passé et les séjours plus courts sur la MNE65, notre partenaire local et plus importants dès lors qu'il y a un déplacement, souvent hors département.

J'en profite ici pour saluer Manon DENNINGER, Directrice de la MNE65 et Arnaud GOSSELIN, candidat au Conseil d'Administration, il se présentera à vous dans quelques minutes.
Concernant les ventes en centrale (vacances familles, colonies, séjours groupes), le chiffre d'affaire est bon, il est réalisé à 70% en vente directe et à 30% sur Internet, ces chiffres devraient évoluer dans les années à venir et pourraient même être amenés à s'inverser dès l'année prochaine. Notons également la bonne forme de la Ligue 65 au niveau régional puisqu'elle réalise le 5ème résultat de la région sur 13 départements en termes de ventes en centrale.
Concernant les premiers départs en vacances, en partenariat avec la CAF et le CD65 : 54 familles de Tarbes et son agglomération, de Bagnères et de Lannemezan sont parties en vacances pour la première fois dans 7 de nos centres référencés en bord de mer, soit 200 personnes (76 adultes et 124 enfants).

J'en termine avec ma présentation générale, je vais laisser la parole pour quelques minutes à Emilie MOURLANETTE, responsable jeunesse, vie associative et citoyenneté, qui va vous présenter le bilan 2025 de son secteur, en compagnie de Lucile LAFENETRE.

L'année 2025 a été marquée par une augmentation des activités du service vie associative et citoyenne, tant dans l'accompagnement de la vie associative que dans les actions en faveur de la jeunesse, de l'engagement citoyen, de la santé mentale et du vivre-ensemble.

Accompagnement de la vie associative : une activité en forte croissance
Dans le cadre du dispositif Guid'Asso, déployé localement depuis juillet 2024, la Ligue de l'Enseignement 65 assure la mission d'accompagnement généraliste des associations sur l'Est du département et Tarbes Agglo.
A retenir :

- 137 **associations accompagnées** en 2025, en nette augmentation.
- Accompagnement sur des thématiques variées : création d'association, modification des statuts, recherche de financements, gouvernance, gestion administrative et réglementaire.
- Mise en place de permanences territorialisées et d'accueils individualisés sur rendez-vous.
- Organisation de **4 formations** réunissant **30 participants** autour du fonctionnement associatif, du bénévolat, de la communication et du financement.
- Participation active à l'animation du réseau Guid'Asso, à la promotion de la vie associative.

Temps fort de l'année :

- Organisation d'une **soirée du bénévolat** réunissant **70 bénévoles**, permettant échanges de pratiques, diagnostics associatifs et appropriation d'outils concrets.

Développement de l'engagement des jeunes
La Ligue a poursuivi son action en faveur de l'engagement citoyen et de la participation des jeunes :

- Promotion des dispositifs d'engagement auprès de collèges, espaces jeunes et structures de prévention.
- Présentation du dispositif Juniors Associations sur plusieurs territoires.
- Accompagnement de jeunes volontaires en Service Civique.

Jeunesse, éducation et prévention, actions significatives :

- Sensibilisation de plus de **160 collégiens** aux compétences psychosociales, à la communication et à la prévention du harcèlement.
- Mise en œuvre d'ateliers théâtre-forum, escape game pédagogiques et animations favorisant le vivre-ensemble.
- Organisation de la deuxième journée « Mieux se connaître pour mieux s'apprécier » réunissant **20 jeunes** issus de plusieurs espaces jeunes.
- Participation au Mai du Livre avec près de **50 élèves sensibilisés** aux questions de diversité et de lutte contre les stéréotypes.

Transition écologique

- Animation de plusieurs Fresques du Climat Junior auprès de collégiens et de participants associatifs. Plus de **80 jeunes et adultes sensibilisés** aux enjeux climatiques à travers ces interventions.

Santé mentale, parentalité et vivre-ensemble :

- Déploiement du programme Fri For Mobberi pour la prévention du harcèlement.
- Interventions autour des compétences psychosociales, des émotions et de la communication non violente.
- Organisation d'un atelier parentalité autour de la co-éducation.
- Participation aux dispositifs Prév'Enfants et Prév'Ados.

Service Civique :

Le Service Civique demeure un axe fort de l'activité de la fédération.

Chiffres clés :

- **4 jeunes accueillis** en intermédiation.
- **78 volontaires formés** dans le cadre des formations civiques et citoyennes.
- **87 volontaires de l'Éducation nationale** accompagnés lors de sessions spécifiques.
- **40 tuteurs formés** sur quatre sessions départementales.
- Participation à plusieurs événements départementaux et régionaux valorisant l'engagement des jeunes.

Coordination départementale des Promeneurs du Net :

Jusqu'en Octobre :

- Réseau porté à **15 Promeneurs du Net répartis sur 10 structures**.
- Renforcement des échanges de pratiques.
- Développement d'outils collaboratifs et d'actions communes.
- Actions de sensibilisation aux usages responsables du numérique.
- Travail de prospection sur les territoires encore non couverts.

Développement des partenariats :

La Ligue a poursuivi le renforcement de ses coopérations avec de nombreux partenaires institutionnels, éducatifs et associatifs :

- Mairies, établissements scolaires, MJC, centres de loisirs, IME, Région Occitanie, MSA, SDJES, Conseil Départemental.
- Organisation des premières portes ouvertes de la Ligue.
- Participation à des événements départementaux dédiés à la jeunesse et à la citoyenneté.

Promotion de la laïcité

L'année a été marquée par la célébration des **120 ans de la Loi de Séparation des Églises et de l'État** :

- Création d'un projet partenarial départemental autour de « l'Arbre de la Laïcité ».
- Mobilisation de nombreux partenaires éducatifs et institutionnels.
- Labellisation régionale du projet.

Les points forts de l'année 2025

Une forte progression de l'accompagnement associatif avec 137 associations suivies et un réseau Guid'Asso désormais bien identifié sur le territoire.

Un engagement fort auprès des jeunes, avec de nombreuses actions de sensibilisation à la citoyenneté, à la prévention du harcèlement, à la santé mentale et aux compétences psychosociales.

Le développement des actions éducatives innovantes : théâtre-forum, escape games, fresques du climat, ateliers participatifs et coopératifs.

Une forte dynamique partenariale, associant collectivités, établissements scolaires, structures jeunesse et acteurs associatifs.

Pour le secteur culturel, place à Ludivine GARCIA et à Léa RANDRIANASOLO

Cette année encore, la ligue a renouvelé son engagement pour l'éducation populaire en mettant en place des projets visant à rendre la culture accessible au plus grand nombre.

Voici donc un petit bilan rapide des actions menées en 2025 :

Arts plastiques et artothèque

Concernant les arts plastiques, nous avons dû nous adapter à l'indisponibilité de la salle du Carmel pour la deuxième année consécutive. Cela nous a conduits à développer un nouveau partenariat avec le tiers-lieu Le Lien à Ibos et à décaler exceptionnellement l'exposition annuelle sur le début de l'année 2026. Bien que présentée du 15 janvier au 7 mars 2026, cette exposition est bien intégrée au bilan de l'activité 2025.

Intitulée « Matières et matériaux », elle mettait en valeur notre artothèque à travers 19 œuvres explorant la diversité des matériaux et des techniques artistiques. Cette formule a également permis de faire découvrir plus largement la richesse de notre collection.

Autour de l'exposition, 6 classes, soit 114 élèves du CP au CM2, ont bénéficié de visites, d'ateliers de pratique artistique et de temps de lecture. L'artothèque poursuit par ailleurs sa mission de diffusion culturelle grâce au prêt d'œuvres et de valises de livres, notamment dans le cadre d'un partenariat avec le Territoire Éducatif Rural de Haute-Bigorre.

Contes en Hiver

En 2025, le festival Contes en Hiver a célébré sa 30e édition autour du thème « Tour du monde des contes ».

Pendant deux semaines, 12 conteurs et conteuses ont fait escale dans 22 communes des Hautes-Pyrénées et investi des lieux très variés : médiathèques, salles des fêtes, tiers-lieux, cinémas ou encore une librairie. Cette itinérance reste au cœur du projet et contribue à rendre la culture accessible à toutes et tous, dans des communes urbaines comme rurales.

La programmation, destinée à tous les âges, a réuni 31 spectacles, dont 8 représentations scolaires.

Au total, cette édition a accueilli 1 868 spectateurs, dont 743 élèves de la PS au CM2.

Elle a également reposé sur l'engagement de nombreux bénévoles et sur le soutien d'un large réseau de partenaires, qui contribuent chaque année à faire vivre et rayonner le festival.

Mai du livre

Autre temps fort de l'année, le *Mai du Livre* s'est tenu sur 7 jours au Haras de Tarbes, autour du thème « Et l'humain ? ». Une édition riche et pluridisciplinaire qui a réuni 6 lectures théâtralisées, 4 rencontres d'autrices, 6 spectacles, 1 conférence-débat et plusieurs expositions.

Au total, 725 spectateurs ont participé aux 17 rendez-vous proposés. Parmi les moments marquants, la venue de l'invitée d'honneur l'autrice Lydie Salvayre et l'autrice-illustratrice Sara Gavioli.

Comme chaque année, un important volet jeunesse a été déployé avec 4 jours d'ateliers scolaires et 4 rencontres d'auteur en classe. 561 élèves de la PS à la 5e ont pu bénéficier d'ateliers artistiques et socio-culturelles autour du livre. En parallèle, l'autrice-illustratrice Sara Gavioli est allée à la rencontre de 92 élèves de la TPS au CE1.

Théâtre Jeune Public et PEAC

Le Théâtre Jeune Public demeure l'un des piliers de notre action culturelle. Grâce au soutien de la Ville de Tarbes, nous avons proposé : 11 spectacles, 53 représentations, et avons accueilli 8 891 spectateurs.

La demande reste très supérieure à notre capacité d'accueil : 16 460 places ont été demandées, ce qui représente 7 569 places refusées faute de moyens financiers suffisants.

Parmi ces 53 représentations, 8 séances ont été décentralisées sur les communes de Lourdes, Vic-en-Bigorre et Séméac afin de favoriser l'accès à la culture sur l'ensemble du territoire.

Les Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle ont également été poursuivis (2 sur cette année civile 2025) :

1. «Paroles d'exil», autour du spectacle Une vie là-bas, a réuni 84 élèves de quatre classes de CE.
2. «Précieux or bleu», autour de L'Avare, a concerné 91 élèves de trois collèges différents.

Enfin, dans notre volonté d'élargir l'accès au spectacle vivant au-delà du temps scolaire, nous avons renforcé notre collaboration avec le service Éducation de la Ville de Tarbes et le Programme de Réussite Éducative. Cette dynamique a permis d'organiser 3 représentations supplémentaires à destination des accueils de loisirs tarbais et des enfants et familles accompagnés par le dispositif Programme de Réussite Educative, soit un total de 371 enfants accueillis.

Discrimétrages

Dans le cadre du projet régional Discrimétrages, consacré à la lutte contre les discriminations, nous avons accompagné un groupe de 15 jeunes mineurs non accompagnés de l'Atrium-FJT de Tarbes.
Après plusieurs ateliers de sensibilisation et d'échanges autour des discriminations, les jeunes ont imaginé, écrit puis tourné leur propre court-métrage avec l'appui de professionnels du cinéma de l'association Acteurs Ciné 65.
Le film a ensuite été présenté lors du concours régional organisé à Toulouse, permettant aux jeunes de valoriser leur travail et leur engagement citoyen.

Le Mois des Familles

Dans le cadre du Mois des Familles, porté par la CAF, le réseau parentalité des Hautes-Pyrénées, la Ligue de l'Enseignement 65 a proposé deux actions autour de la thématique «Culture».
La première, « Du jeu aux écrans », au tiers-lieu Le Lien à Ibos, a réuni 11 personnes autour d'ateliers numériques et d'un temps d'échange parental sur les usages du numérique. La participation est restée limitée, mais les familles présentes ont souligné la richesse des ateliers.
La seconde, « Raconte-moi le monde », organisée à la Ligue de l'Enseignement, a rassemblé 28 personnes autour du conte et de l'interculturalité avec : lectures, spectacle et ateliers parent-enfant.
Au total, près de 40 personnes ont été touchées par ces deux actions, autour du lien parent-enfant et de l'accès à la culture. Ces deux actions montrent l'intérêt de travailler en réseau avec les acteurs culturels et de la parentalité du département, pour croiser les pratiques, enrichir les propositions et renforcer la dynamique collective auprès des familles.

Lire et Faire Lire

Le programme Lire et Faire Lire, mené en partenariat avec l'UDAF, poursuit son développement autour du lien intergénérationnel.
En 2025, 31 bénévoles lecteurs sont intervenus dans 25 structures du département : écoles, bibliothèques, centres de loisirs ou structures de la petite enfance. L'action a touché 18 communes, dont une grande partie en milieu rural.
L'année a également été marquée par 10 temps de rencontre et de formation des bénévoles ainsi que par plus de 20 lectures événementielles organisées dans le cadre du Mai du Livre, du Mois des Familles ou encore de la Fête de la science.

La Racontelle

Dans le cadre du développement de la littérature orale et du soutien aux pratiques artistiques amateurs, la compagnie La Racontelle a mené une programmation particulièrement active en 2025.
Au total, 17 interventions ont été réalisées dans le cadre de 6 événements socio-culturels, touchant 425 bénéficiaires.
Parmi les principales actions, nous pouvons compter :

- 2 représentations lors du festival Contes en Hiver ;
- 8 ateliers scolaires dans le cadre du Mai du Livre, qui ont concerné 165 élèves de la maternelle au CM2 ;
- une représentation dans le cadre du Mois des Familles ;
- plusieurs interventions lors de la Fête de la Nuit à Séméac ainsi que dans différents événements associatifs du territoire.

Lou Peyroutou
Le groupe Lou Peyroutou continue de faire vivre le patrimoine culturel local à travers les danses, les musiques et les traditions populaires.
En 2025, il a animé 34 ateliers de formation en danses traditionnelles à destination d'une vingtaine d'adultes, ainsi que des interventions scolaires dans le cadre du Mai du Livre.
Le groupe poursuit également un important travail de création d'outils pédagogiques, notamment le développement de la dansothèque, une ressource numérique destinée aux enseignants et animateurs, ainsi que la constitution d'un fonds documentaire sur les danses traditionnelles.
Enfin, les préparatifs ont été engagés pour un projet autour des danses anglaises qui concernera 76 élèves en 2026.

La Compagnie des Tréteaux
La Compagnie des Tréteaux poursuit son travail de diffusion de la littérature auprès du plus grand nombre, avec une attention particulière portée aux territoires ruraux.
En 2025, elle est notamment intervenue dans le cadre du Mai du Livre avec :

- la lecture en chansons « Depuis toujours nous aimons les dimanches » de Lydie Salvayre,
- ainsi que « Conversations avec Primo Levi » de Ferdinando Camon.

Ces lectures ont ensuite été proposées dans plusieurs lieux du département, notamment à Andrest et à Lannemezan, dans une logique de décentralisation culturelle et de proximité avec les habitants.

Vous le constatez, le secteur culturel de la Ligue est un secteur dynamique, vivant, qui porte des actions et des projets variés.
Rendre la culture accessible à tous, donner le goût, aller au plus près des publics empêchés est une volonté renouvelée chaque année, un défi pour répondre à une nécessité qui ne cesse de croître.
Face à l'ampleur de la tâche, l'investissement et l'importance du travail coopératif entre salariés et bénévoles est capital pour continuer à mener à bien nos projets et faire en sorte que nos actions continuent d'exister et de s'adapter aux nouveaux défis de la société actuelle.

Pour ce qui est des secteurs sportifs, la parole est à Fabienne MOTTA, Présidente de l'USEP65 :

Tout d'abord, au nom du comité départemental USEP, je tiens à remercier les administrateurs de la Ligue, tous les bénévoles, et particulièrement l'équipe des salariés pour le travail accompli, et une communication facilitée. Mais le travail continue.
C'est pourquoi je souhaite intervenir pour réaffirmer ici que nous agissons tous POUR l'école et CONTRE les idées d'extrême droite.
Justement, l'USEP, sport scolaire, EST un pilier de l'école, avec ses 38 associations et une augmentation permanente du nombre de licenciés, plus de 2200 à ce jour.
En termes de reconnaissance par l'Education Nationale, c'est un moment où, pour la 1ère fois, les fédérations scolaires sont citées dans les nouveaux programmes en EPS, où l'USEP est citée comme dispositif complémentaire dans la formation initiale des professeurs des écoles et, au niveau départemental, où le poste de chargé de mission EPS/USEP est reconduit. Par ailleurs, pratiquement toutes nos subventions sont à la baisse. D'où notre inquiétude.
Nous avons besoin d'agir concrètement sur nos territoires, en ces temps incertains, au plus près de nos associations USEP, pour remplir toutes les missions qui nous sont attribuées, malgré un budget en repli.
Pour que les textes ne restent pas que des paroles, et dans une dynamique de développement de nos associations USEP sans précédent dans les Hautes Pyrénées (de 17 il y a quelques années à 38), la Convention Pluriannuelle d'Objectifs tripartite MEN/LIGUE/USEP nous est VITALE. Elle nous impose, comme vous le savez, un cahier des charges exigeant.
Au sujet de la note CPO MEN 2026-2029 qui vient d'être signée, (avec des changements par rapport à la précédente), la Ligue indique que le ministère resserre le périmètre des actions relevant de la CPO sur ce qui se déploie au « coeur » de l'école, et plus particulièrement les interventions auprès des élèves dans le temps scolaire.

L'USEP, composante essentielle et irremplaçable de cet enjeu, y remplit sa part, sur les 3 axes de cette convention renouvelée, mais jusqu'à quand ?
Soyons conscients qu'un comité USEP fragilisé, et c'est le cas financièrement parlant, ce sont des engagements CPO sur les volets sport scolaire, vie associative, bien-être des élèves et inclusion notamment, qui ne pourront plus être tenus par la Ligue.
C'est pourquoi je demande le report de la répercussion de la baisse de la CPO.
Je terminerai en posant une question :
Quel sera l'impact sur le bilan CPO de la Ligue si le comité USEP est obligé de minorer sa contribution déclarée, en données quantitatives entre autres ?
Le débat est ouvert. Je vous remercie pour votre écoute.

Pour l'UFOLEP 65, en l'absence de son délégué, retenu à Carcassonne :
Nous pouvons retenir que l'UFOLEP en 2025, c'est 36 associations affiliées et près de 1700 licenciés avec une répartition hommes-femmes à 60%-40%.
Poing d'1pacte est l'association UFOLEP ayant le plus de licenciés sur l'année qui s'achève
L'UFOLEP c'est la vie d'un comité départemental organisé essentiellement autour de 2 pôles : un pôle cycliste et un pôle volley-ball.
Le cyclisme domine nettement dans le département avec 11 courses sur route pour un peu plus de 1200 participants et un championnat départemental qui s'est déroulé à Madiran, c'est aussi 10 cyclocross réalisés avec plus de 1000 participants et un championnat départemental réalisé à Tostat.
Le Volley est constitué autour de 3 championnats : un masculin, un féminin et un mixte avec 27 équipes constituées : 10 dans le championnat masculin, 11 en équipes mixtes et 6 dans le championnat féminin pour au total près de 230 rencontres disputées sur le territoire.
Enfin, l'UFOLEP 65 c'est aussi de la formation avec les PSC (premiers secours civiques), en 2025, c'est 15 sessions de formation qui ont été dispensées et 105 diplômes ont été délivrés, c'est aussi 11 sensibilisations aux gestes qui sauvent (GQS) qui ont été proposées pour 139 diplômes délivrés ».

Avant de conclure,
Vous me permettrez de remercier chaleureusement les bénévoles, sans qui, rien ne serait possible, pour leur accompagnement régulier lors de nos manifestations, saluer le travail quotidien des élus dans l'accompagnement de la vie fédérative.
Saluer les nouveaux administrateurs élus ce soir, remercier chaleureusement, ceux qui ont fait le choix de nous quitter de nous avoir accompagnés pendant plusieurs années.

- ***La parole est donnée à la fois aux nouveaux administrateurs et aux administrateurs sortants.***

Remercier les partenaires institutionnels et financiers qui soutiennent de manière constante nos actions sur le Département.
De remercier, enfin, les autres salariés de la Ligue de l'Enseignement, non cités spécifiquement dans cette présentation, pour le travail de qualité fourni, je les remercie à nouveau pour leur confiance.
Je vous remercie pour votre attention et je me tiens à votre disposition pour toute question complémentaire. »

Votes sur le rapport moral et le rapport d'activité : UNANIMITE DES VOTANTS.

4. Rapport financier par Erick LASSERRE, Trésorier

Rapport de gestion – Exercice 2025

Compte de résultat

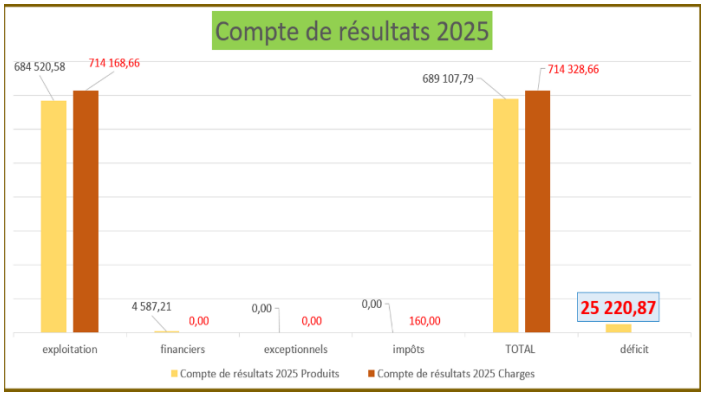

Lecture du résultat général (en euros)	année 2025	année 2024	différence 2025-2024	année 2023	différence 2024-2023
résultat d'exploitation	-29 648,08	-22 289,03	-7 359,05	-3 554,02	-18 735,01
résultat financier	4 587,21	5 769,19	-1 181,98	5 116,31	652,88
résultat exceptionnel	0,00	4 125,79	-4 125,79	2 251,04	1 874,75
impôt sur les sociétés	-160,00	-45,00	-115,00	-221,00	176,00
résultat de l'exercice	**-25 220,87**	**-12 439,05**	**-12 781,82**	**3 592,33**	**-16 031,38**

Produits d'exploitation

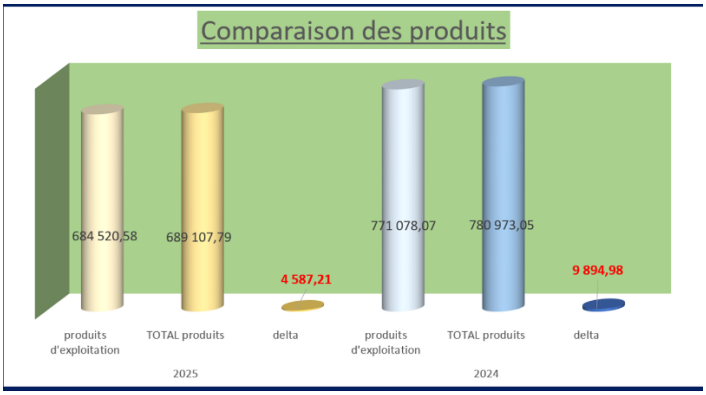

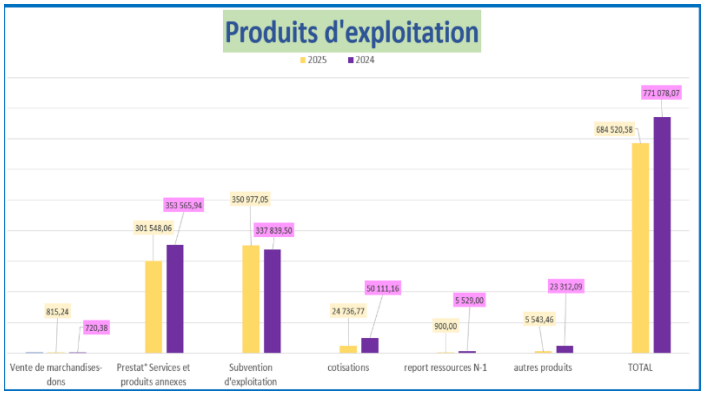

Produits exploitation			
explication diapo 6			
	2025	**2024**	*delta*
vente marchandises-dons	815,24	720,38	*94,86*
prestations services	301 548,06	353 565,94	*-52 017,88*
subvention exploitation	350 977,05	337 839,50	*13 137,55*
cotisations	24 736,77	50 111,16	*-25 374,39*
autres produits	5 543,46	23 312,09	*-17 768,63*
total intermédiaire	***683 620,58***	***765 549,07***	***-81 928,49***
report ressources N-1	900,00	5 529,00	*-4 629,00*
TOTAL	**684 520,58**	**771 078,07**	**-86 557,49**

subventions		2 025	ratio	2024	ratio	*différentiel*
	TOTAL	**349 977 €**		**337 840 €**		***12 137***
éducation nationale	(via Ligue) CPO	**203 442**	58%	**203 442**	60%	*0*
Conseil Départemental	fonctionnement	25 000		25 000		
	TJP	16 000		16 000		
	Contes en Hiver	8 000		8 000		
	Mai du Livre	7 500		7 500		
	Arts Plastiques	500		800		
	Co-Financ[t] FONJEP GUID'ASSO	1 930		1 930		
	Co-Financ[t] FONJEP PDN	1 930		2 000		
	La Ligue65 s'engage (citoyen...	1 500		1 500		
	TOTAL	**62 360**	18%	**62 730**	19%	*-370*
Région UR	discrimétrages	4 000		4 000		
	Avenant projet gde envergure	300		1 244		
	TOTAL	**4 300**	1%	**5 244**	2%	*-944*

subventions (suite)		2 025	ratio	2024	ratio	*différentiel*
Mairie de Tarbes	fonctionnement	5 000		5 000		
	actions culturelles (2)	20 000		20 000		
	valorisation mise à disposition théâtres (1)	39 900		42 000		
	TOTAL	**25 000**	7%	**25 000**	7%	*0*
Mairie de Séméac	actions culturelles	**165**	0%	**165**	0%	*0*
SDJES (3)	FONJEP CRIB-PDN	16 878		9 759		
	forma° (DRAJES FDVA1)	2 100		3 400		
	fonc°[t] (DRAJES FDVA2)	10 500		7 000		
	TOTAL	**29 478**	8%	**20 159**	6%	*9 319*
MSA	grandir en milieu rural	**6 000**	2%	**0**	0%	*6 000*
DIVERS	DREETS : exclusion sociale	1 100		1 100		
	OARA NA : soutien spectacle TJP	1 200				
	TOTAL	**2 300**	1%	**1 100**	0%	*1 200*
CAF	Promeneur du net	15 452		20 000		
	Mois des familles	1 480				
	TOTAL	**16 932**	5%	**20 000**	6%	*-3 068*
			100%		100%	
TOTAL sans CPO		**146 535**		**134 398**		***12 137***

adhésions-affiliations	**produits**	**charges**	**résultats**	
associations	4 634,00	2 957,08	**1 676,92**	10%
famille loisirs	1 080,00		**1 080,00**	6%
individuelles	0,00		**0,00**	0%
adultes	14 504,16	4 152,24	**10 351,92**	62%
jeunes	4 518,61	900,39	**3 618,22**	22%
TOTAL	**24 736,77**	**8 009,71**	**16 727,06**	100%

Autres produits	**5 543,46**		**ressources non utilisées**
produits gestion courante	4 566,14		
reprises provis° déprécia° créances	977,32		900,00

Charges d'exploitation

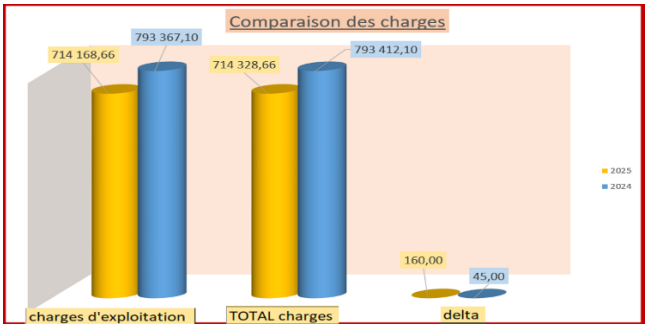

Charges d'exploitation			différence 2025-2024
	2025	2024	
Achat de marchandises	230,45	550,57	-320,12
Autres achats et charges externes	242 617,75	294 643,00	-52 025,25
Services extérieurs	25 079,70	26 925,69	-1 845,99
Autres services extérieurs	36 584,96	39 282,23	-2 697,27
Impôts	9 483,28	9 140,65	342,63
Salaires	255 224,89	250 338,74	4 886,15
Charges sociales personnel	82 058,23	81 094,15	964,08
dotations aux amortissements	6 754,18	7 667,02	-912,84
dotations aux provisions	0,00	977,32	-977,32
engagements à réaliser	0,00	2 000,00	-2 000,00
autres charges	56 135,22	80 747,73	-24 612,51
TOTAL	**714 168,66**	**793 367,10**	**-79 198,44**

Charges d'exploitation	**714 168,66**	
achats de marchandises	230,45	*0%*
autres achats et charges externes	242 617,75	*34%*
Services extérieurs	25 079,70	*4%*
Autres services extérieurs	36 584,96	*5%*
impôts et taxes	9 483,28	*1%*
salaires	255 224,89	*36%*
charges sociales	82 058,23	*11%*
dotations aux amortissements	6 754,18	*1%*
dotations aux provisions	0,00	*0%*
engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00	*0%*
autres charges	56 135,22	*8%*

autres charges	***56 135,22***	***8%***
droits d'auteurs	*5 507,45*	*0,8%*
redevance pour licences	*0,00*	*0,0%*
contribution à Usep	*24 000,00*	*3,4%*
contribution à Ufolep	*16 680,00*	*2,3%*
cotisation associations	*2 957,08*	*0,4%*
cotisations adultes	*2 378,69*	*0,3%*
cotisations jeunes	*324,37*	*0,0%*
cotisations adultes Apac	*1 773,55*	*0,2%*
cotisations jeunes Apac	*576,02*	*0,1%*
cotisation Apac GAP	*0,00*	*0,0%*
charges gestion courante	*259,80*	*0,0%*
rabais assurance	*0,00*	*0,0%*
perte créances irrécouvrables	1 678,26	*0,2%*
total chargesd'exploitation	***714 168,66***	*100%*

RESULTAT d'EXPLOITATION		***-29 648,08 €***
	(produits-charges d'exploitation)	
	(684520,58- 714168,66)	
RESULTAT FINANCIER		***4 587,21 €***
	(4587,21-0)	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		***- €***
produits		***- €***
opérations de gestion		*0,00*
reprise subvention		*0,00*
charges		***0,00***
opérations de gestion		*0*
dotat° amortis ts et provis°		*0*
IMPOT sur les Sociétés	-	***160,00 €***
RESULTAT de l'EXERCICE		***-25 220,87 €***

Bilan 2025

	2025		2024	
Bilan actif	**620 996,44 €**		**644 832,89 €**	
Actif immobilisé	***195 277,59***	*31%*	***200 416,77***	*31%*
immobilisations corporelles				
terrain	15 000,00		15 000,00	
constructions	82 259,65		85 959,31	
autres	10 579,58		13 634,10	
immobilisations financières	87 438,36		85 823,36	
Actif circulant	***425 718,85***	*69%*	***444 416,12***	*69%*
acomptes	2 515,00		14 974,99	
créances clients et comptes rattachés	15 697,61		30 085,78	
fournisseurs	69,25		180,00	
personnel	1 014,31		1 091,08	
organismes sociaux	17 013,41		379,26	
autres créances	18 549,83		17 998,71	
disponibilités	368 808,51		375 925,56	
charges constatées	2 050,93		3 780,74	

	2025		2024	
Bilan passif	**620 996,44 €**		**644 832,89 €**	
Capitaux propres	***471 002,95***	*76%*	***497 223,82***	*77%*
fonds propres	219 285,26		219 285,26	
réserves	200 938,56		213 377,61	
résultat de l'exercice	-25 220,87		-12 439,05	
subventions d'investissement	1 000,00		2 000,00	
provisions réglementées	75 000,00		75 000,00	
Provisions	***26 862,74***	*4%*	***27 762,74***	*4%*
provisions pour risques et charges	25 762,74		25 762,74	
fonds dédiés	1 100,00		2 000,00	
Dettes	***123 130,75***	*20%*	***119 846,33***	*19%*
avances + acomptes commandes	12 293,88		16 847,00	
dettes fournisseurs	23 692,74		11 549,80	
autres dettes	71 684,88		77 892,75	
produits constatés d'avance	15 459,25		13 556,78	

COMPTES arrêtés le **12 avril 2026** en Conseil d'Administration en présence de Madame la COMMISSAIRE aux COMPTES AG du 12 juin 2026

5. Rapport de la Commissaire aux Comptes, Catherine SAINT-GUIRONS

La Commissaire aux comptes nous invite à la vigilance compte-tenu du déficit marqué cette année, les annonces de baisse des subventions ne sont pas faites pour rassurer non plus dans un environnement déjà perturbé.
La situation est très fragile et va nous conduire à devoir prendre des décisions lourdes : la masse salariale reste très importante par rapport aux rentrées directes d'argent.

La Commissaire aux comptes annonce la certification des comptes annuels 2025, jugés selon les règles et principes comptables, réguliers et sincères, donnant une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Ligue de l'Enseignement des Hautes-Pyrénées à la fin de cet exercice.

La commissaire aux comptes rajoute le sérieux constant dans la gestion des affaires, pas de dépenses somptuaires, les charges générales sont réellement réduites au maximum.

VOTE sur le rapport financier et sur l'affectation des résultats : UNANIMITE DES VOTANTS.

6. **Renouvellement du mandat de la Commissaire aux Comptes**

Le mandat de la Commissaire aux comptes arrive à échéance, il convient de statuer sur le renouvellement de son mandat.

VOTE sur le renouvellement du mandat de la Commissaire aux Comptes pour 6 ans : UNANIMITE DES VOTANTS.

7. **Les tarifs d'affiliation 2026-2027**

Affiliation	Ligue Nat.	Ligue 65	**Prix proposé**
LIGUE	60,65	35,35	**96,00**
Carte Ligue	Ligue Nat.	Ligue 65	**Prix proposé**
Adulte	1,95	8,05	**10,00**
Jeune	0,39	1,61	**2,00**
Carte Ligue USEP	**Prix proposé**	Ligue 65	
Adulte	**21,00**	3,05	
Jeune Maternelle	**6,10**	1,61	
Jeune Primaire	**6,60**	1,61	

Concernant les tarifs cartes USEP, il est rappelé que le tarif des cartes adultes est amené à évoluer chaque année pour atteindre la tarification pratiquée à l'UFOLEP et pour les sociaux culturels.

Question :

La Présidente de l'USEP est intervenue au sujet des nouveaux tarifs pour expliquer que ce ne sont pas les licences qui nous permettent d'exister : sur plus de 17500€ l'an passé, 4000€ sont reversés à la LDE65, plus de 7700€ à l'USEP national et après notre reversement au CRUSEP, il reste 5500 euros seulement au CD USEP 65. La hausse annoncée des tarifs licences adultes de la Ligue nous impacte d'autant plus.

Le CD USEP doit se réunir pour prendre une décision quant à ses tarifs pour la rentrée 2026.

VOTE sur les tarifs de la saison d'affiliation 2026-2027 :

17 VOTES POUR - 1 VOTE CONTRE.

8. Discussion autour de la Tribune : **« L'éducation populaire, pilier vivant de nos communes »**

Responsables associatif·ves, chercheur·ses et élu·es appellent les listes aux municipales à s'engager en faveur d'une politique volontariste, tournée vers un service public de la complémentarité éducative, au bénéfice de chaque habitant·e, afin que le temps libre soit porteur d'émancipation.

L'éducation populaire a une longue histoire qui s'inscrit dans une politique en faveur de l'éducation pour toutes et tous. Dès la Révolution française, les penseur·ses de l'instruction ont l'intuition que l'école ne réussira pas tout, malgré son ambition. L'éducation populaire a traversé les siècles, se réinventant continuellement pour répondre aux enjeux de la société. Ce n'est ni un concept abstrait, ni un simple complément à l'école : c'est une réalité concrète, portée par des associations, des militant·es et des élu·es locales et locaux, qui vise à rendre accessible à toutes et tous la vie de la cité.

Œuvres complémentaires de l'école, actrices et acteurs de la politique de la ville, gestionnaires d'équipements sociaux, animatrices et animateurs de quartier, médiatrices et médiateurs culturel·les, professionnel·les de la participation citoyenne, organisatrices et organisateurs de colonies de vacances, ils sont les piliers de nos territoires.
Si l'éducation populaire a été un vrai projet d'émancipation du peuple, elle semble désormais s'être repliée aux interstices d'une société inégalitaire. À chaque fois que la politique publique est défaillante, il est fait appel aux actrices et acteurs de l'éducation populaire. Quand les quartiers sont touchés par le narcotrafic, elles et ils sont les seul·es à rester. Quand les quartiers s'embrasent, elles et ils sont mobilisé·es. Quand les logiques du repli sur soi, les discriminations et les débats de l'extrême droite prennent le pas dans les débats publics, elles et ils s'engagent et combattent ces mécanismes.

Dans chaque commune, ces lieux et ces équipes sont aussi des laboratoires de la démocratie locale : on y apprend à vivre ensemble, on y découvre ses talents, on s'y engage pour son quartier et sa ville.

Parce que l'éducation populaire est d'initiative citoyenne, la forme associative est intrinsèque à son activité, qui lui permet une liberté souhaitable et nécessaire. Ces associations sont de gros employeurs. Derrière chaque activité, il y a des emplois locaux, durables et non délocalisables : l'éducation populaire représente près de 470 000 salariés et 2 % de l'emploi national.

Et pourtant, les craintes sur les financements de ces associations sont extrêmement préoccupantes. Les appels se succèdent pour alerter : Hexopée avec sa campagne « Espaces menacés » ; le Mouvement associatif avec « Ça ne tient plus » ; Jeunesse au plein air avec son slogan « Ne fermez pas la porte aux vacances de nos enfants ! » ; le Cnajep qui rappelle dans son plaidoyer que *« l'éducation populaire se vit dans un tissu associatif territorial ».*

Le gouvernement met à mal les politiques publiques de solidarité, éducatives, du vivre-ensemble, à la fois en prévoyant des restrictions budgétaires importantes sur le secteur associatif mais aussi en diminuant les budgets des collectivités territoriales, notamment des communes.

À l'heure des campagnes électorales, les villes peuvent protester face à cette mise au pain sec et à l'eau d'un secteur associatif essentiel. Les candidates et candidats peuvent s'engager en faveur de l'éducation populaire et leur permettre de travailler en restant ce qu'elles ou ils sont.

Nous, mobilisé·es en faveur de l'éducation populaire, appelons les listes aux municipales à s'engager sur les différents points que nous pensons de nature à faire vivre l'éducation populaire :

1. Avoir une délégation à l'éducation populaire et instaurer une instance de dialogue régulier avec les associations, bénévoles, salarié·es et familles afin de co-construire une politique publique en faveur de l'éducation populaire ;
2. Lancer un recensement sur les formes que prend l'éducation populaire dans votre commune afin de disposer d'un diagnostic partagé, servant de base à des objectifs communs ;

3. Définir une politique publique de l'éducation populaire qui s'adresse à tous les âges, qui pense le dialogue entre habitant·es, élu·es, professionnel·les et organise la co-construction pour un réel pouvoir d'agir ;
4. Mettre en place une véritable formation continue pour l'ensemble de vos services car l'éducation populaire est transversale et doit se retrouver dans beaucoup de politiques publiques : animation, enfance, jeunesse, culture, social, sport, santé, éducation, environnement, participation citoyenne, démocratie participative… ;
5. Assumer la liberté associative en leur garantissant la possibilité de mener des actions citoyennes et de conscientisation ;
6. Avoir une politique en faveur des associations qui s'appuie sur le temps long avec des contrats d'objectifs entre la collectivité et l'association via des conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (CPOM), pour pérenniser une action et des équipes ;
7. Faire des projets éducatifs de territoire (PEDT) un outil structurant, élargi à tous les temps de l'enfant y compris ceux de l'adolescence et des vacances, inscrit dans une démarche pluriannuelle ;
8. S'appuyer sur une éducation populaire vivante, fondée sur une pédagogie critique, de manière à renforcer l'esprit critique et à développer la culture politique collective et à renforcer la capacité de chacune et chacun à se mobiliser, à exercer ses droits et à participer aux décisions ;
9. Organiser un réseau national des élu·es à l'éducation populaire en capacité de développer une expertise, un partage d'expérience, de formaliser des plaidoyers et de former.

Faire de l'éducation populaire une priorité municipale, c'est faire le choix d'une politique publique volontariste fondée sur un travail de confiance et dans la durée avec les associations, tournée vers un service public de la complémentarité éducative, au bénéfice de chaque enfant, de chaque famille, de chaque habitant·e afin que le temps libre soit une réelle opportunité d'émancipation, et qui impulse une pratique associative, vecteur d'engagement et de participation citoyenne.

Un débat a été initié par le vice-Président qui alerte sur la situation de l'éducation populaire.
Nous avons été saisis par 3 alertes :

- Hexopée : enquête sur la santé financière des associations,
- Plaidoyer de la Ligue de l'Enseignement en direction des collectivités locales,
- Un criant besoin d'éducation populaire, par la Présidente de la Ligue nationale.

Ces alertes affirmaient la nécessité de l'urgence de faire société et démocratie, de soutien à la vie associative, de besoin de politiques éducatives territoriales de lutte contre les inégalités, du droit aux vacances pour les jeunes, d'une école publique laïque forte et émancipatrice, d'un droit à la culture, d'un droit à l'environnement garantissant bien-être et santé, d'un développement de la vie sportive.

Le vice-Président est surpris de savoir que la lettre de la Présidente de la Ligue nationale parue dans la presse, n'a pas fait l'objet d'une diffusion dans le réseau.
Le plaidoyer de la Ligue de l'Enseignement dans le cadre des dernières municipales a été envoyé à la presse pour diffusion publique, mais n'a fait l'objet d'aucune publication dans la presse locale, alors que des quotidiens nationaux s'en étaient saisis.

Un exemple criant a été évoqué ce matin sur France Culture sur l'absence de vie dans les quartiers : « dans un quartier de Marseille où la vie associative a disparu, la place a été prise par le marché de la drogue qui se permet d'organiser des initiatives locales… »

Les collectivités locales n'évaluent pas suffisamment le volume de notre travail et sa qualité.

Pour la SDJES, le partenariat avec la Ligue de l'Enseignement est fiable et solide, les problématiques rencontrées par de nombreux acteurs locaux sont belles et bien présentes, ne les minimisons pas, mais le lien que tissent les associations d'éducation populaire est indispensable au développement d'une société porteuse d'espoir.

PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES HAUTES-PYRENEES
DU VENDREDI 12 JUIN 2026

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 65
RENOUVELLEMENT TIERS SORTANT

En nombre de mandats	Total
Inscrits	**226**
Votants	69
Abstention	69,47%
Blancs ou nuls	0
Exprimés	69
Pourcentage de participation	30,53%

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CANDIDATS DECLARES	EN NOMBRE	EN % DES EXPRIMES	RESULTAT
DAUFFY Marie-Claude	69	100 %	Elue
GIRALDE Danièle	69	100 %	Elue
GONZALEZ Marie-Christine	61	88,4 %	Elue
GOSSELIN Arnaud	69	100 %	Elu
LAFFON Roland	61	88,4 %	Elu
LAPENE Pierre	69	100 %	Elu
PORTAIL Nadine	69	100 %	Elue

Les candidats suivants : DAUFFY Marie-Claude, GIRALDE Danièle, GOSSELIN Arnaud, LAPENE Pierre, PORTAIL Nadine, GONZALEZ Marie-Christine et LAFFON Roland sont déclarés élus au Conseil d'Administration de la Ligue de l'Enseignement des Hautes-Pyrénées.

Fait à Tarbes, le 12 juin 2026 et certifié exact par la Commission électorale.

A l'issue de l'élection à l'Assemblée Générale du 12 juin 2026, le Conseil d'Administration de la Ligue de l'Enseignement des Hautes-Pyrénées pour l'année 2026-2027 se compose comme suit :

1. ARTOU Jean-Louis (2025-2028)
2. BORDES Christiane (2024-2027)
3. CHAPEU-LACAZE Sybille (2025-2028)
4. DARRE Michèle (2025-2028)
5. DAUFFY Marie-Claude (2026-2029)
6. FAGES Martine (2024-2027)
7. GIRALDE Danièle (2026-2029)
8. GIRAUDEL Monique (2025-2028)
9. GONZALEZ Marie-Christine (2026-2029)
10. GOSSELIN Arnaud (2026-2029)
11. GUILLOT Sylvie (2025-2028)
12. LAFFON Roland (2026-2029)
13. LAFITTE Hélène (2024-2027)
14. LAPENE Pierre (2026-2029)
15. LASSERRE Erick (2024-2027)
16. MONFORTE Bernard (2024-2027)
17. PAMBRUN Michèle (2024-2027)
18. PORTAIL Nadine (2026-2029
19. RECART Olivier (2024-2027)
20. RIVAL Odile (2025-2028)
21. SOUCAZE Gérard (2024-2027)
22. TRUSSES René (2025-2028)

Membres représentant le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées :

- Gilles CRASPAY
- Stéphane PEYRAS

Le vice-Président,
René TRUSSES

Le Directeur des Services,
Damien BARTHELEMY